



**LISTE DES DOCUMENTS A FOURNIR**  
**CREATION DE PROJET INDUSTRIEL ET DE SERVICES**  
**TUNISIENS RESIDENT A L'ETRANGER**

Documents/données exigés pour Personne Physique :

- Le Numéro de la Carte d'Identité Nationale du promoteur à insérer dans l'interface web APII (\* champ obligatoire)
- Copie scannée de la première page du passeport et la page du dernier mouvement à insérer dans l'interface web APII (\* champ obligatoire)
- Copie scannée de l'avis d'arrivée des équipements ou du matériel du transport au nom du promoteur
- Copie de la Diptyque
- Attestation du constat des services de l'Agence Technique des Transports Terrestres pour le matériel de transport de marchandise.
- Pour l'acquisition d'équipements locaux :
  - Equipement neuf : copie de la facture PROFORMA (comportant le montant de l'acquisition en devises)
  - Equipement usagé : copie de la facture ou du contrat d'achat enregistré et accompagné d'un rapport d'évaluation établi par un expert judiciaire
- Copie scannée de la réservation du nom commercial s'il y'a lieu à insérer dans l'interface web
- Déclaration sur l'honneur avec signature légalisée à scannée et à insérer dans l'interface web APII (\* document à télécharger sur site APII)

Documents en sus selon le cas :

- **Pour les activités soumises à autorisation préalable** : selon décret gouvernemental n° 2018-417 du 11 mai 2018 relatif à la publication de la liste exclusive des activités économiques soumises à autorisation et de la liste des autorisations administratives requises pour la réalisation de projets, les dispositions y afférentes et leur simplification
  - Autorisation préalable ;
  - Ou
  - Accord de principe ou récépissé de dépôt de cahier des charges auprès de l'administration dont relève l'activité.
- **Pour les professions libérales réglementées**
  - Une copie de l'inscription au conseil de l'ordre de la profession.

**N.B : Pour la participation du TRE dans une société avec apport en nature, la société bénéficiaire de la participation doit déclarer un investissement sous forme d'extension.**

6/2  
7/2